



INCLUSCOL

Demande d'aménagements d'épreuves en ligne pour les candidats scolaires de 3^{ème}

1 – L'accès à la plateforme INCLUSCOL se fait à partir du lien :

<https://portail.ac-limoges.fr/incluscol/>

et la connexion à l'aide de vos identifiants EduConnect

2 – Il faut sélectionner le profil « Responsable d'élève »

3 – Pour effectuer votre demande d'aménagements : cliquez sur « Demande d'aménagements » ou sur « J'effectue ma demande d'aménagement des épreuves de l'examen »



DATE LIMITE DE DEPOT DE LA DEMANDE :

18 DECEMBRE 2024

Rectorat de l'Académie de Limoges

Division Examens et Concours

Dec-amenagements@ac-limoges.fr

2 situations sont possibles :

1 – **L'élève bénéficie d'aménagements pendant sa scolarité (avec un PAP, un PAI ou un PPS)** et souhaite avoir les mêmes aménagements pour son examen :

- Vous cochez « Je dispose d'aménagements dans le temps scolaire », en précisant le type d'aménagement mis en place :
 - PPS (Projet personnalisé de scolarisation)
 - PAP (Projet d'accompagnement individualisé)
 - PAI (Projet d'accueil individualisé)
- Vous vérifiez les informations personnelles
- Un message vous informe que vous serez contacté(e) par l'établissement pour confirmer votre demande
- Vous attestez les informations
- Vous corrigez le cas échéant
- Vous validez votre demande
- Vous remettez la demande signée à l'établissement
- L'établissement sélectionne les mesures demandées conformément aux mesures mises en place et validées par le PAP/PAI/PPS.

2 – **Les aménagements mis en place ne correspondent pas aux besoins de l'élève pour l'examen ou l'élève ne bénéficie pas d'aménagements pendant sa scolarité ou bénéficie uniquement d'un PPRE :**

- Vous vérifiez vos informations personnelles
- Vous sélectionnez les aménagements demandés
- Vous attestez les informations
- Vous corrigez le cas échéant
- Vous validez votre demande
- Vous remettez votre demande signée et les documents médicaux à l'établissement.